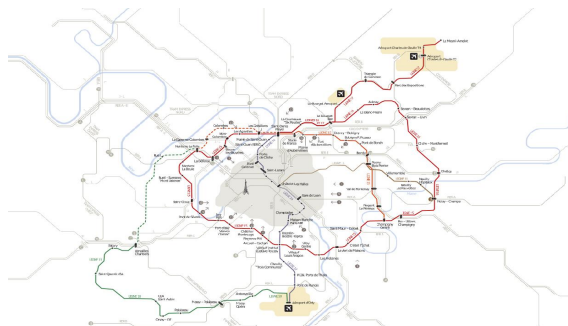


---

# Immobilier : une convention pour analyser l'impact du Grand Paris sur le marché immobilier

Publié le 05/07/2016



*La Société du Grand Paris a signé avec la Chambre des Notaires de Paris et Paris Notaire Services (PNS), une convention pour analyser l'impact du Grand Paris Express sur les dynamiques immobilières en Île-de-France.*

**La Société du Grand Paris a signé avec la Chambre des Notaires de Paris et Paris Notaire Services (PNS), une convention pour analyser l'impact du Grand Paris Express sur les dynamiques immobilières en Île-de-France. [Cliquer ici pour télécharger le communiqué de presse.](#)**

## **Grand Paris Express et le marché immobilier francilien**

Cette collaboration va permettre à la Société du Grand Paris de bénéficier de la base de données immobilières notariale « BIEN », alimentée par les Notaires de Paris-Ile-de-France, afin d'assurer un suivi précis de l'évolution des transactions immobilières et des prix dans les quartiers de gares.

L'impact de la réalisation du Grand Paris Express sur le marché immobilier dans les différents territoires de l'ensemble de la Région sera également étudié grâce à cette base de données.

## **Evaluer l'impact du Grand Paris**

Pour Philippe Yvin, Président du Directoire de la Société du Grand Paris : « Cette convention doit permettre une étude précise de l'impact du Grand Paris Express sur l'immobilier dans les quartiers de gare du Grand Paris Express, ainsi qu'à l'échelle de l'Île-de-France. Ce partenariat permettra également d'enrichir la connaissance générale des mécanismes de détermination des dynamiques immobilières ».

Grâce à ces données, deux équipes de chercheurs développeront de nouveaux modèles utiles à l'évaluation du Grand Paris Express. Ils réaliseront en outre deux études originales pour le compte de

---

Paris Notaire Services, la première sur la localisation de la croissance de l'emploi et de la population et la seconde sur l'évolution des prix de l'immobilier à long terme.

## **Données immobilières des notaires : qu'est-ce que la Base BIEN ?**

Gérée par Paris Notaires Services, la base de données immobilières « BIEN » (Base d'informations économiques notariales) a pour objet la collecte et le traitement des données des actes de mutation immobilières enregistrés par l'ensemble des études notariales franciliennes. Elle contient 3,5 millions de transactions immobilières.

Le service BIEN travaille à la collecte exhaustive et rigoureuse des fiches de mutations immobilières, au traitement des données et à la restitution d'un référentiel immobilier cohérent car construit avec des règles de gestion et une sémantique unifiées. L'équipe est, entre autres, composée de statisticiens et d'experts chevronnés au service des professionnels. Paris Notaires Services peut ainsi faire bénéficier les acteurs du marché immobilier d'une information à très haute valeur ajoutée.

**Plus d'informations sur la société du Grand Paris**